

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2151

Edition du
30 janvier 2017

DANS CE NUMÉRO

«L'Hebdo», fin du journal d'une génération (Jacques Guyaz)

Pavane pour un magazine défunt

J'économise, tu paies (Jean-Daniel Delley)

Quand les prestations sociales paient le prix des allègements fiscaux

Effets secondaires de l'économie numérique: Berne ne veut pas légiférer (Michel Rey)

Pas de réglementation des activités d'Airbnb, dont on commence seulement à mesurer les effets qui ne sont pas tous positifs

Hommage à Marx Lévy (Laurent Bridel)

Personnalité politique vaudoise et un des fondateurs de DP

«L'Hebdo», fin du journal d'une génération

Pavane pour un magazine défunt

Jacques Guyaz - 28 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30897>

C'était le temps d'avant... En 1981, une douzaine d'années avant le début d'Internet dans le grand public et douze ans aussi avant le [Natel D](#), premier téléphone mobile que l'on commence vraiment à utiliser dans la rue.

En 1981, pas d'ordinateurs personnels, encore moins de portables sur les bureaux. Le premier [Macintosh](#) apparaîtra trois ans plus tard et il faudra attendre le tournant des années 90 pour que ces outils commencent à se répandre. En 1981, il y a encore le rideau de fer, le communisme dans la moitié de l'Europe. Et le mur de Berlin ne chutera que huit ans plus tard en 1989.

A cette époque, la presse écrite en Suisse romande demeure rivée à son territoire cantonal. A Genève, *La Suisse* reste le journal populaire du matin, la *Tribune de Genève* le grand quotidien régional et le *Journal de Genève* l'organe libéral de l'élite politique de droite et de la finance - sans compter *Le Courrier* qui entame sa mue vers la gauche alternative. Dans le canton de Vaud existe une *troïka* similaire: La *Tribune de Lausanne* comme journal populaire et sportif du matin, *24 Heures* dans le rôle du grand quotidien régional et la *Gazette de Lausanne* pour l'élite avec une touche plus culturelle et moins financière que son homologue genevois.

Les autres cantons romands ont chacun leur grand organe de presse; Neuchâtel en a même deux et il existe de nombreux quotidiens régionaux. Les partis politiques, les églises ont leurs journaux. Le seul magazine grand public sur papier glacé est alors *L'Illustré* qui propose grands reportages et potins sur ceux que l'on n'appelle pas encore les *people*. Il n'existe pas de *newsmagazine* semblable à *L'Express*, au *Nouvel Observateur* ou au *Point* français, tous très lus dans nos cantons.

Ces journaux romands sont solides dans l'information, crédibles, souvent ouverts à la nouveauté, mais avec cette touche de sérieux un peu lourd inséparable de l'esprit de notre coin de pays. 1981, c'est aussi le moment où la génération des soixante-huitards, jeunes gens devenus trentenaires, commence à accéder aux postes à responsabilités dans l'enseignement, la recherche, les médias, la publicité, dans l'informatique aussi. Ils gagnent bien leur vie, habitent dans les villes, consomment de la culture, voyagent, sortent beaucoup, sont partisans de l'intégration européenne, ont un mode de vie très différent de celui des générations précédentes. On les appelle alors les *Yuppies*, de l'américain *Young Urban*

Professionals. Bien plus tard, on les désignera comme des bourgeois-bohèmes, des bobos, un terme devenu de plus en plus péjoratif au fil du temps. [L'Hebdo](#) sera leur journal.

On ne se rend plus compte aujourd'hui de l'impact de ce ton nouveau, léger, impertinent, de cette écriture souvent brillante des jeunes journalistes réunis par [Jacques Pilet](#). Les papiers sont fréquemment percutants, l'orientation résolument europhile, la rubrique culturelle est lue avec avidité et surtout, on ne le dira jamais assez, beaucoup de lecteurs de *L'Hebdo* l'achètent avant tout pour la rubrique des petites annonces de rencontre, souvent drôles et inventives, coquines sans excès; souvenons-nous, Internet n'existe pas encore.

La presse romande entre alors dans une période de tempêtes: en 1984, la *Tribune de Lausanne* devient *Le Matin* et commence à déborder au-delà des frontières du canton de Vaud. *Le Matin Dimanche* s'étoffe de plus en plus et s'implante dans tous les cantons francophones. *La Suisse* disparaît en 1994. Il ne subsiste plus qu'un seul vrai quotidien populaire en Suisse romande: *Le Matin* avec son extension dominicale, en attendant les quotidiens gratuits arrivés après l'an

2000. En 1991, la *Gazette de Lausanne* est absorbée par le *Journal de Genève* qui fusionne à son tour en 1998 avec *Le Nouveau Quotidien* à l'europhilie trépidante, créé en 1991 également par Jacques Pilet, pour devenir *Le Temps*, quotidien romand dit de référence. Tous ces mouvements datent d'avant l'internet triomphant.

Après l'entrée dans le 21^e siècle, *L'Hebdo* se retrouve dans un paysage qui n'a plus rien à voir avec celui de 1981. Internet et les réseaux sociaux chamboulent l'information; les jeunes ne lisent plus la presse papier, le *Print* comme disent les gens du métier. A Genève et à Lausanne, les grands quotidiens régionaux paraissent chez le même

éditeur, Tamedia, et partagent certains de leurs contenus. Ils ont les moyens de proposer de grands reportages, parfois sponsorisés, qui étaient auparavant l'apanage des magazines – ainsi le grand voyage autour de l'Arctique de l'été 2016. Leurs connexions internationales leur permettent de proposer des articles très fouillés. Un journal comme *Le Temps* aligne les chroniqueurs, les rubriques culturelles ou politiques pointues, sans parler des contributions gratuites dans les rubriques Opinions et Débats. En fait, les quotidiens font le travail des magazines et se sont littéralement substitués à un hebdomadaire comme *L'Hebdo*.

Son lectorat d'anciens issus des bouleversements des années 60 a vieilli. Les abonnements à

L'Hebdo ne se renouvellent plus. Les *baby-boomers* sont à la retraite. Ils butinent l'information gratuite sur Internet, prennent chaque matin *Le Temps* dans leur boîte aux lettres ou le lisent sur leur iPad, regardent en cachette les articles sportifs du *Matin* au bistrot, font leur marché culturel dans le quotidien régional.

Dans quelques années, un étudiant pourra écrire une thèse sur *L'Hebdo*, disparu en 2017, journal d'une génération qui, de mai 68 au vote sur l'immigration du 9 février 2014 – en passant par le sida, la fin du communisme, le choc du 6 décembre 1992, la construction de l'Europe et la mondialisation – a cru changer la vie et que la vie a changé.

J'économise, tu paies

Quand les prestations sociales paient le prix des allègements fiscaux

Jean-Daniel Delley - 25 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30879>

Ueli Maurer [a annoncé](#) la couleur: en cas de rejet de la réforme de la fiscalité des entreprises le 12 février prochain, il lancera dès le lendemain un programme d'économies de plusieurs milliards de francs. Il s'est bien gardé par contre d'évoquer les pertes fiscales qu'engendrerait la RIE III et les économies budgétaires des cantons et des communes qui devraient s'ensuivre.

Si, par souci d'honnêteté, il avait mentionné ce cas de figure, il n'aurait fait que confirmer une pratique bien établie. En effet, il suffit de jeter un regard sur les 25 dernières années pour constater que les programmes d'économies constituent le fil rouge de la politique financière de la Confédération. Un [dossier](#) préparé par l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale

(Artias) montre un troublant parallélisme temporel des économies successives réalisées dans les assurances sociales et des programmes répétés d'allègements fiscaux.

Prenons l'exemple de l'assurance-chômage (LACI). En 1999, dans le cadre d'un [programme de stabilisation](#), diverses mesures sont prises qui doivent permettre d'économiser environ 191

millions. Au même moment, le Parlement prend un [arrêté urgent](#) qui diminue les droits de timbre (impôts sur certaines opérations juridiques telles l'émission de titres et les primes d'assurances) d'environ 20 millions.

En 2001, le Conseil fédéral propose un [train de mesures fiscales](#) qui doit alléger la charge des familles, des propriétaires immobiliers et des entreprises de quelque deux milliards de francs. La même année, le gouvernement présente la [troisième révision de la LACI](#) qui doit soulager les comptes de l'assurance de 415 millions et péjorer d'autant les prestations des assurés.

Le projet de révision suivant (2008) coupe 622 millions dans les prestations. Dans le même temps, le Parlement adopte une déduction pour les familles.

On observe la même simultanéité dans le cadre des révisions de l'assurance-invalidité (AI). Le démarrage des travaux de la quatrième

révision (1997) coïncide avec l'adoption par le Parlement d'une [réforme de l'imposition des sociétés](#) qui prive les caisses publiques de 420 millions.

Au moment de l'entrée en vigueur de cette révision (2004), qui notamment supprime les rentes complémentaires, le Parlement réduit les [droits de timbre](#) pour un coût budgétaire de 310 millions. La révision suivante (2005) entraîne de nouvelles économies à hauteur de 500 millions par an.

Alors que parallèlement la fiscalité des couples et des familles est réduite de 650 millions (2006), débute la [deuxième réforme de l'imposition des entreprises](#) (2005), acceptée de justesse en votation populaire en 2008; coût estimé par le Conseil fédéral au moment du vote: 56 millions; coût rectifié trois ans plus tard: entre 400 et 600 millions.

On peut certes trouver des raisons spécifiques pour

justifier tel programme d'économies à tel moment. L'assurance-invalidité a connu un profond déséquilibre financier auquel il a bien fallu réagir par des mesures d'assainissement touchant aussi bien les dépenses que les recettes. Quant aux allègements fiscaux, ils répondent au souci de maintenir ou d'améliorer la compétitivité des entreprises helvétiques.

Mais au-delà de ces justifications particulières, on ne peut qu'être frappé par la concomitance entre les projets d'allègements fiscaux et les programmes de réduction des dépenses sociales. La conjugaison des réductions des ressources publiques et des prestations sociales traduit une philosophie profonde de l'action politique: on fait avec ce qu'on a et on a peu. Tout le contraire de la détermination des tâches collectives considérées comme importantes et des ressources nécessaires à leur accomplissement.

Effets secondaires de l'économie numérique: Berne ne veut pas légiférer

Pas de réglementation des activités d'Airbnb, dont on commence seulement à mesurer les effets qui ne sont pas tous positifs

Michel Rey - 27 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30891>

Non, les intermédiaires commerciaux de l'économie de partage, comme les

plateformes Uber ou Airbnb, ne feront pas l'objet d'une [nouvelle législation fédérale](#).

Le Conseil fédéral a cependant lancé une série de mandats d'examen, notamment pour les

prestations de mobilité ou d'hébergement. Et une analyse des transformations du marché du travail est en cours.

Normal pour Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral en charge du dossier, qui se refuse à légiférer en matière économique, ne jurant que par la définition de conditions-cadres. Pour l'exécutif, il n'est pas utile de créer des lois pour réglementer ces nouvelles activités, car leur modèle d'affaires ne se base pas sur une nouvelle forme d'offres matérielles, mais consiste en une nouvelle façon d'apporter des services. Il appartient donc aux cantons et aux communes de prendre éventuellement des dispositions.

Le développement d'Airbnb est exponentiel. La plateforme fait de chaque propriétaire et locataire d'appartement un «hôtelier» potentiel. L'offre a pris rapidement de l'ampleur dans de nombreuses villes touristiques, comme Barcelone, Berlin, New York ou Paris. Avec une série de critiques connues: Airbnb aggrave la pénurie de logements, contribue à la hausse des loyers et détériore la vie des habitants du quartier.

Quelle est l'importance des résidences secondaires et la part d'Airbnb dans les villes suisses? Les données sont aujourd'hui lacunaires. A la suite de débats au parlement de la ville de Zurich, un [recensement](#) y a repéré 7'200 résidences secondaires, soit 3,3% des 218'900 logements de la métropole, sans compter les

logements sous-loués par leur locataire. Le recensement s'est déroulé avant les développements récents d'Airbnb. Aucune statistique n'est disponible pour des villes comme Genève ou Lausanne.

[L'Observatoire valaisan du tourisme](#) donne quelques renseignements intéressants sur l'offre de lits dans les villes de Bâle, de Zurich et de Genève. La cité rhénane se distingue par le fait qu'elle est le seul site où l'offre en lits d'Airbnb est quasi équivalente à celle des hôtels. Dans les deux autres villes, l'offre hôtelière demeure encore largement supérieure.

Les moyens d'encadrer la pratique d'Airbnb sont [connus](#): prélèvement d'une taxe de séjour, procédure d'enregistrement pour les locataires, durée maximum de séjour à l'année, présence de l'hébergeur sur place. Dans la pratique, la mise en œuvre de ces mesures d'encadrement s'avère loin d'être simple et efficace. Rien que pour vérifier que la taxe d'hébergement est effectivement payée et que les revenus issus de la location sont déclarés au fisc, il faut du personnel spécialisé, des contrôles suivis ainsi que des sanctions. La tâche des cantons et des communes s'avère complexe, donnant des résultats aléatoires. A tel point que, pour diminuer les risques d'erreur et d'omissions, la [commune de Zermatt](#) vient d'engager des «détectives».

Associations de propriétaires et de locataires se concertent

Le succès d'Airbnb ne se dément pas. Et les problèmes rencontrés dans les grandes villes américaines et européennes ne manqueront pas de survenir en Suisse. Aussi la [réponse du Conseil fédéral](#) n'a-t-elle pas rassuré les milieux des locataires ni des propriétaires, qui ont compris l'intérêt d'une réaction concertée. A l'origine de l'initiative en ce sens, on trouve le conseiller national Carlo Sommaruga (PS/GE), président de l'Asloca, qui craint que les locations d'Airbnb contribuent à la pénurie de logements dans des villes comme Zurich, Bâle ou Genève. L'idée serait de limiter dans le temps les locations du type Airbnb et d'empêcher la mise en location de tout l'appartement.

L'Association des propriétaires fonciers, présidée par le conseiller national Hans Egglof (UDC/ZH), est entrée en matière. Certes, ses intérêts ne sont pas identiques. Par exemple, elle doute de l'utilité d'une limitation de la durée de location. Elle trouve en revanche tout à fait normal que les revenus engendrés grâce à la plateforme Airbnb soient soumis à l'impôt.

Les deux associations ont décidé d'examiner les possibilités d'insérer une telle réglementation dans le contrat-cadre du bail. Pour les propriétaires, il s'agit de définir les conditions auxquelles un locataire peut

offrir son logement sur la plateforme tandis que, pour les locataires, il faut anticiper les hausses de loyer qui risquent de se produire sous la pression d'Airbnb.

Si les deux associations se mettent d'accord, ces nouvelles dispositions auront valeur légale sans avoir dû passer par

un vote du Parlement fédéral. Elles pourront être plus facilement modifiées en fonction de l'évolution du marché. Début des négociations prévu pour février. Affaire à suivre.

Par ailleurs, il faudra encore du temps pour que les mesures prises par les cantons et les

communes assurent l'encadrement des activités des usagers de la plateforme d'Airbnb, qu'ils soient propriétaires ou locataires de leur appartement. Quant à cette plateforme elle-même, elle semble avoir encore du temps devant elle avant que ses activités en Suisse soient soumises à une réglementation.

Hommage à Marx Lévy

Personnalité politique vaudoise et un des fondateurs de DP

Laurent Bridel - 26 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30885>

Le 12 janvier, [Marx Lévy](#) — un des pères de *Domaine Public* — est décédé dans une clinique lausannoise. Il naquit en 1924 dans une famille juive alsacienne établie à Tramelan.

Son père, tailleur, déménage à Bienne en 1931, à la recherche de conditions économiques un peu moins dures en ces temps de crise économique. Orienté tout d'abord vers la branche textile par son père, il se forme comme ouvrier fileur, mais arrive à le convaincre de lui permettre de faire le gymnase à Neuchâtel afin d'accéder aux études d'architecture qu'il commencera à l'École d'architecture de Lausanne.

Max, ainsi qu'on l'appelle le plus couramment, n'achève pas son *cursus*. Mais il s'intéresse vivement à l'architecture et à l'urbanisme modernes qu'il va pendant la majeure partie de sa carrière promouvoir avec zèle.

Dès ses 20 ans, bien que visitant souvent Paris et ses milieux surréalistes et avant-gardistes, il s'attache à Lausanne parce qu'il estime qu'il peut y faire avancer la cause du modernisme. Il admire les réalisations d'urbanisme de Bienne, autour de la gare, ainsi que sa politique en matière de logement.

Dès son adolescence, il se lie avec des Juifs réfugiés à Bienne et, de manière générale, avec la jeunesse de gauche. Son père, anarcho-syndicaliste, regarde avec compréhension son fils se rapprocher des communistes, qu'il lâchera le temps du pacte Molotov-Ribbentrop, mais qu'il accompagnera tout au long de la guerre. Très impressionné par les idées et la personne de Trotsky, il évolue vers le parti socialiste auquel il adhère en 1952.

L'Expo 1964 va montrer toute sa détermination moderniste. A l'aise avec les dialectes alémaniques, Max Lévy se sent proche du groupe *Achtung die Schweiz* qui préconise une ville nouvelle à la frontière des langues à la place d'une exposition nationale. Lorsque la Ville de Lausanne fait acte de candidature, Lévy lance l'idée de réaliser l'aménagement du territoire de l'Ouest lausannois, plus précisément un triangle proche de Bussigny, profitant des réserves foncières des CFF et des zones protégées en vertu des projets de canal du Rhône au Rhin. L'idée est de créer un ensemble d'habitations et de zones d'activités correctement planifiées en préservant tout autour l'agriculture et la nature. Une association est constituée pour porter le projet (Association pour l'aménagement urbain et rural

du bassin lémanique Apaurbal). Max Lévy fait appel au Corbusier qui accepte de se porter candidat au poste d'architecte en chef.

On le sait, un tout autre projet a été adopté et réalisé, mais la vigoureuse offensive d'Apaurbal a contribué à asseoir la nouvelle politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme du canton de Vaud qui démarre au cours de ces années cruciales. Lévy a contribué à la mise sur pied des instruments d'aménagement dans le cadre de la politique menée par Jean-Pierre Vouga.

Son plus notable apport est, en 1962, la proposition de péréquation réelle qu'il avance pour la commune de Gingins, près de Nyon; chaque propriétaire reçoit une portion de terrain à bâtir et une portion de zone agricole, moyennant un remaniement parcellaire. Cet instrument, particulièrement équitable mais complexe en procédures, n'a cessé de susciter l'intérêt, même s'il n'est que rarement réalisé.

Mais revenons au parti socialiste et à DP. Dans la section lausannoise, au début des années 60, Pierre Graber règne en chef incontesté. Arrive André Gavillet, remonté du collège et de la section de Moudon jusqu'au chef-lieu. Il forme, notamment avec Max Lévy, un noyau de militants très efficaces pour proposer d'autres candidats à la municipalité et, surtout, des idées nouvelles. Ils vont dès le

milieu des années 60 devenir les locomotives du socialisme lausannois, puis ultérieurement vaudois.

Une des propositions majeures de Gavillet et de Lévy consiste à créer un périodique romand indépendant, critique et socialiste. Il s'agit bien sûr de *Domaine Public*. Lévy est là au début, en 1963; il fait partie de l'équipe rédactionnelle jusqu'en 1970. Ultérieurement, il fournit quelques articles qu'il signe, contrairement aux contributions de l'équipe. Un des plus notables relate son incursion à Lyon pour y observer de près les convulsions de mai 68 ([DP 94](#)).

Sur le même mode, il fait part de ses découvertes dans la Chine où il se déplace en voyageur curieux muni de ses quelques notions de la langue. C'est aussi durant cette période qu'il fait la connaissance au Conservatoire de Lausanne d'une enseignante de piano chinoise qu'il va épouser. Il devient un grand connaisseur de l'architecture vernaculaire chinoise.

Conseiller communal à Lausanne pendant 16 ans, député au Grand Conseil durant 12 ans, Max Lévy devient en 1974 municipal des travaux, donc de l'urbanisme, à la suite d'un accord partisan avec les radicaux qui concèdent ce dicastère aux socialistes contre le maintien de la syndiculture en leurs mains.

Ce sera le tandem Delamuraz-Lévy, marqué par leur capacité de travail, de dialogue et de

recherche de solutions négociées, qui permettra toute une série de réalisations urbaines dont la ville bénéficie encore aujourd'hui. Citons-en quelques-unes: la promenade de Montbenon au-dessus du garage a été complètement réaménagée et le vieux casino, rénové, accueille désormais une grande salle de spectacle, la salle Paderewski; grâce à un astucieux échange de terrains avec la Confédération, le Conservatoire trouve une implantation centrale bien adaptée à ses besoins dans les anciennes *Galleries du Commerce*; la place Saint-François est délestée de la circulation automobile sur le côté nord de l'église; la zone agricole est instituée dans les secteurs forains de la Ville; l'aérodrome de la Blécherette est sauvé d'une disparition programmée.

En 1981, à la fin de sa deuxième législature, Max Lévy n'est pas réélu, à la suite d'une campagne qui lui laissera un goût amer jusqu'à ses derniers jours. En tant que directeur des travaux, il exigeait beaucoup de ses collaborateurs, spécialement des chefs de service. En outre, malgré ses nombreuses réussites qui lui avaient valu beaucoup d'estime dans les milieux économiques et de droite, il n'était pas populiste et n'enveloppait pas ses opinions de précautions oratoires. S'il s'est dès lors retiré de la vie politique, il est resté passionné par l'urbanisme lausannois: en 2010, dans le [Plan Fixe](#) qui lui est consacré, il défend vigoureusement un projet de

développement urbain dans les
Plaines du Loup, à l'extrémité
du futur M3.

Marx Lévy, cofondateur de

Domaine Public, reste une
personnalité socialiste
originale, par son judaïsme, par
son évolution du trotskysme à
la social-démocratie, par son

intérêt pour la Chine, mais
surtout pour ses réalisations et
ses conceptions novatrices en
urbanisme et en aménagement
du territoire.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

«L'Hebdo», fin du journal d'une génération

<https://www.swisscom.ch/fr/about/entreprise/portrait/histoire.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_d%27Apple

<https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Hebdo>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Pilet

J'économise, tu paies

<https://www.letemps.ch/suisse/2017/01/15/ueli-maurer-prevoit-un-plan-dausterite-cas-non-rie-iii>

http://www.artias.ch/artias_dossier/25-ans-de-reformes-fiscales-25-ans-de-reformes-assurances-sociales-comparaison/

<https://www.admin.ch/ch/f/as/1999/2374.pdf>

https://www.estv.admin.ch/dam/estv/fr/dokumente/allgemein/Aktuell/3_Stempelabgaben/3.6.%20Revision%201998.pdf.download.pdf/vorstoesse_f_3-6.pdf

<https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/allgemein/steuerinformationen/fachinformationen/schweizerisches-steuersystem/ausgewaehlte-parlamentsgeschaefteim-steuerbereich-auf-bundeseben.html>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20010019>

<http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10109012>

https://www.estv.admin.ch/dam/estv/fr/dokumente/allgemein/Aktuell/3_Stempelabgaben/3.10.%20Revision%202004.pdf.download.pdf/vorstoesse_f_3-10.pdf

https://www.estv.admin.ch/dam/estv/fr/dokumente/allgemein/Aktuell/2_Direkte_Bundessteuer/2.16.%20Unternehmenssteuerreform.pdf.download.pdf/vorstoesse_f_2_16.pdf

Effets secondaires de l'économie numérique: Berne ne veut pas légiférer

<https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/seco/nsb-news.msg-id-65223.html>

<http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/stadt/urbane-notwehr/story/19993076>

<https://www.tourobs.ch/fr/actualites-et-articles/articles/?id=4710>

<https://www.nzz.ch/meinung/hotel-alternative-airbnb-wird-kooperativ-ld.137040>

<http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/zermatt-setzt-auf-airbnbdetektive/story/24052205>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/airbnb-bringt-feinde-zusammen/story/30645100>

Hommage à Marx Lévy

http://www.hommages.ch/Defunt/104357/Levy_Marx

<http://www.domainepublic.info/zoom/1485/view?page=2&p=separate&view=0,0,3144,4267>

<http://www.plansfixes.ch/films/marx-levy/>